

APPEL DE TEXTES

Dossier : Sportification
***Esse arts + opinions* numéro 103**
Date de tombée : le 1er avril 2021

Les textes proposés (de 1 000 à 2 000 mots maximum, notes incluses) peuvent être envoyés en format lettre US (docx ou rtf) à redaction@esse.ca avant le 1 avril 2021. Veuillez inclure, à même le texte, une courte notice biographique (35-45 mots), un résumé du texte (80-100 mots), ainsi que votre adresse courriel et postale.

Les propositions non afférentes aux dossiers (critiques, essais et analyses sur différents sujets en art actuel) sont aussi les bienvenues. Un accusé de réception sera envoyé dans les 7 jours suivant la date de tombée. Si vous ne l'avez pas reçu, nous vous invitons à communiquer avec nous pour vérifier la réception de votre texte.

SPORTIFICATION

Le sport amateur et professionnel a toujours occupé une place importante dans le domaine des arts. Dans tous les pays où le plaisir et la joie de l'activité sportive sont exaltés, que ce soit sur une patinoire ou un terrain de basketball, de soccer ou de cricket, des artistes comme des commissaires s'appuient sur les aspects matériels, thématiques et structureaux des sports individuels et des sports d'équipe pour créer et penser. À travers le prisme ludique et compétitif d'un maillot d'équipe, d'un ballon, d'une raquette, d'une piscine ou d'un terrain d'athlétisme, bon nombre d'artistes aujourd'hui cherchent à éclairer les points où se croisent les éléments esthétiques et sociopolitiques du sport, de sa pratique, de ses fanclubs, de son déploiement architectural et de sa culture en général.

Depuis longtemps, à titre d'ardents supporters, d'observateurs et observatrices ou participantes et participants, des peintres et des photographes choisissent de renvoyer une image déformée de scènes sportives familières ; des artistes de la sculpture et du textile métamorphosent des parties de l'équipement emblématique par des assemblages inusités ; d'autres remettent en question les codes du jeu et les attitudes typiques dans des performances ; et des artistes de la vidéo retournent l'objectif vers le spectacle en tant que tel, les médias de masse et le public. L'hypervisibilité du sport dans les arts témoigne de sa nature politique inhérente, de la séduction cinématique des corps en mouvement, de la chorégraphie sous-jacente au jeu, de la conception visuelle de la partisanerie, de l'envoutement de la victoire et de l'effet cathartique de la défaite.

Presque partout sur la planète, l'identité nationale, la participation citoyenne et l'éducation se fondent en partie sur les connaissances sportives et la participation à diverses activités athlétiques, et les Jeux olympiques d'été ou d'hiver sont un temps fort de la coalescence patriotique. Au Canada, par exemple, les tensions entre l'évènement international quadriennal et le monde de l'art remontent au démantèlement des installations de *Corridart*, à Montréal, en 1976. À Beijing (2008), à Londres (2012) et à Rio (2016), des communautés d'artistes inquiètes ont attiré l'attention sur les conséquences néfastes des Jeux modernes : démesure des dépenses publiques, spéculation et développement immobiliers entraînant des réinstallations forcées, accroissement de la mondialisation et de la pollution. À l'occasion du report des Jeux d'été de Tokyo à 2021, nous cherchons à comprendre l'influence de la culture et des rencontres sportives sur l'art contemporain.

Les chaussures Air Jordan reconstituées de Brian Jungen, le masque de gardien de but perlé en peaux de loutre et d'orignal de Judy Anderson rendant hommage à son fils Riel, les photos minutieusement éditées d'athlètes en pleine action de Paul Pfeiffer, les méditations de Hannah Black superposées à des corps de culturistes en train de faire des flexions : le sport sert parfois de tissu conjonctif aux arts visuels, leur permettant d'aborder des questions esthétiques particulières sans quitter des yeux les autres problèmes et discours ambiants. Les artistes appartenant aux minorités visibles et culturelles, celles et ceux qui travaillent avec des handicaps ou appartiennent aux communautés LGBTQ+, de même que leurs alliés transforment les activités sportives et les accessoires, équipements et terrains consacrés en puissants symboles qui éclairent la présence et la persistance du capacitisme, de l'homophobie, du racisme, du colonialisme de peuplement, du sexisme et de la transphobie. Comme l'observe Jennifer Doyle, chroniqueuse culturelle et sportive, les sports de combat et les arts martiaux s'imposent depuis quelques années dans la pratique artistique féministe et queer¹. D'un bout à l'autre du spectre, des artistes et des commissaires adeptes de divers moyens d'expression ont trouvé dans le sport un point de ralliement – un lieu pour dénoncer ou commémorer, ou encore pour repenser la société.

Les relations entre le sport et l'art contemporain sont multiples et variées. C'est dans cette optique que *Esse arts + opinions* invite les autrices et auteurs à fouiller de manière extensive la question du sport en tant que phénomène esthétique, politique, culturel et social étroitement lié aux arts visuels et aux arts de la performance. Qu'est-ce qui séduit dans le sport, quand on le considère comme un évènement frappant sur les plans visuel, dynamique et affectif ? Comment s'y prennent les artistes pour saisir les enjeux et les connotations sociopolitiques du sport et montrer les dessous de ce qu'on présente souvent comme un univers apolitique ? En quoi le culte de l'athlète est-il semblable (ou pas) à celui de l'artiste comme visionnaire héroïque ? Quels tropes, quels codes et quels vocabulaires de la culture sportive sont employés par les artistes, et à quelles fins ?

¹ Jennifer Doyle, « Wrestling Ideology », *Radical History Review*, n° 125 (mai 2016), p. 179-186.

POLITIQUE ÉDITORIALE

1. *Esse arts + opinions*, publiée par Les éditions Esse, est une revue bilingue qui s'intéresse principalement à l'art contemporain et aux pratiques multidisciplinaires. La revue privilégie les essais sur l'art contemporain récent et les analyses critiques à travers des textes qui abordent l'art en relation avec le contexte dans lequel il s'inscrit. Chaque numéro propose un dossier thématique, un portfolio d'œuvres, une section d'articles critiques traitant de la scène culturelle internationale, une section de comptes rendus d'expositions, d'évènements et de publications. La plateforme esse.ca propose également des articles sur l'actualité artistique, de même que des archives d'anciens numéros de *Esse*.

2. Les auteur.e.s sont invité.e.s à proposer des textes les 10 janvier, 1^{er} avril et 1^{er} septembre de chaque année. Les textes peuvent être soumis pour l'une des 3 sections suivantes :

La section **Dossier thématique** : des essais de 1500 à 2000 mots. L'orientation thématique est disponible en ligne 4 à 6 mois avant la date tombée : <http://esse.ca/fr/appeltextesfr>

La section **Articles** : des essais, articles de fond ou entrevues de 1250 à 2000 mots (notes incluses).

La section **Comptes rendus** : des couvertures d'expositions, d'évènements ou de publications (500 mots, sans notes de bas de page ou 950 mots, une ou deux notes de bas de page maximum). Vous pouvez consulter les protocoles de rédaction ici : <https://esse.ca/fr/protocoles-de-redaction>

3. À moins d'une entente contraire avec Les éditions Esse, l'auteur.e s'engage à soumettre un texte inédit et original.

4. Chaque texte est soumis au comité de rédaction, qui se réserve le droit de l'accepter ou de le refuser. Les critères de sélection sont basés sur la qualité de l'analyse et de la rédaction, la pertinence du texte dans le numéro en cours (la thématique), de la pertinence du corpus d'œuvres et d'artistes choisis. Un délai de 6 semaines est requis pour la sélection des textes. La décision de refuser un texte est sans appel.

5. À moins d'une entente contraire, le comité ne retient pas les textes étant sources possibles de conflit d'intérêts entre l'auteur et le sujet couvert (par exemple, les textes d'artistes sur leur propre pratique, les écrits par les commissaires d'expositions ou desdits évènements ou par la galerie d'un artiste).

6. Les auteur.e.s dont les textes sont retenus s'engagent à formater le texte selon les normes typographiques de *Esse*, suivant un document envoyé avec l'entente de publication.

7. Dans le respect de la vision et du style de l'auteur.e, le comité de rédaction se réserve le droit de demander des corrections de nature sémantique ou autre : qualité de la langue, structure générale du texte, clarté, carences, pertinence des titres et des sous-titres, normes de composition.

8. Les textes acceptés sous conditions feront l'objet d'une discussion entre l'auteur.e et le comité de rédaction.

Si des modifications sont demandées, l'auteur.e se verra accorder quinze (15) jours pour les réaliser.

9. Tous les frais de correction typographique du texte de l'auteur.e seront à la charge des Éditions Esse sauf les corrections d'auteur, s'il y a lieu, qui seront à la charge de celui-ci.